Bulletin d'information de l'OBV de la Côte-du-Sud

Volume 4, n°1 - Printemps 2013

Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud

Ric-Eau-chet

Du Côté de l'OBV
Mobilisation des écoles
Du côté des projets
Ça bouge dans nos bassins
Qualité de nos rivières
En Chaudière-Appalaches
Nouvelles du territoire

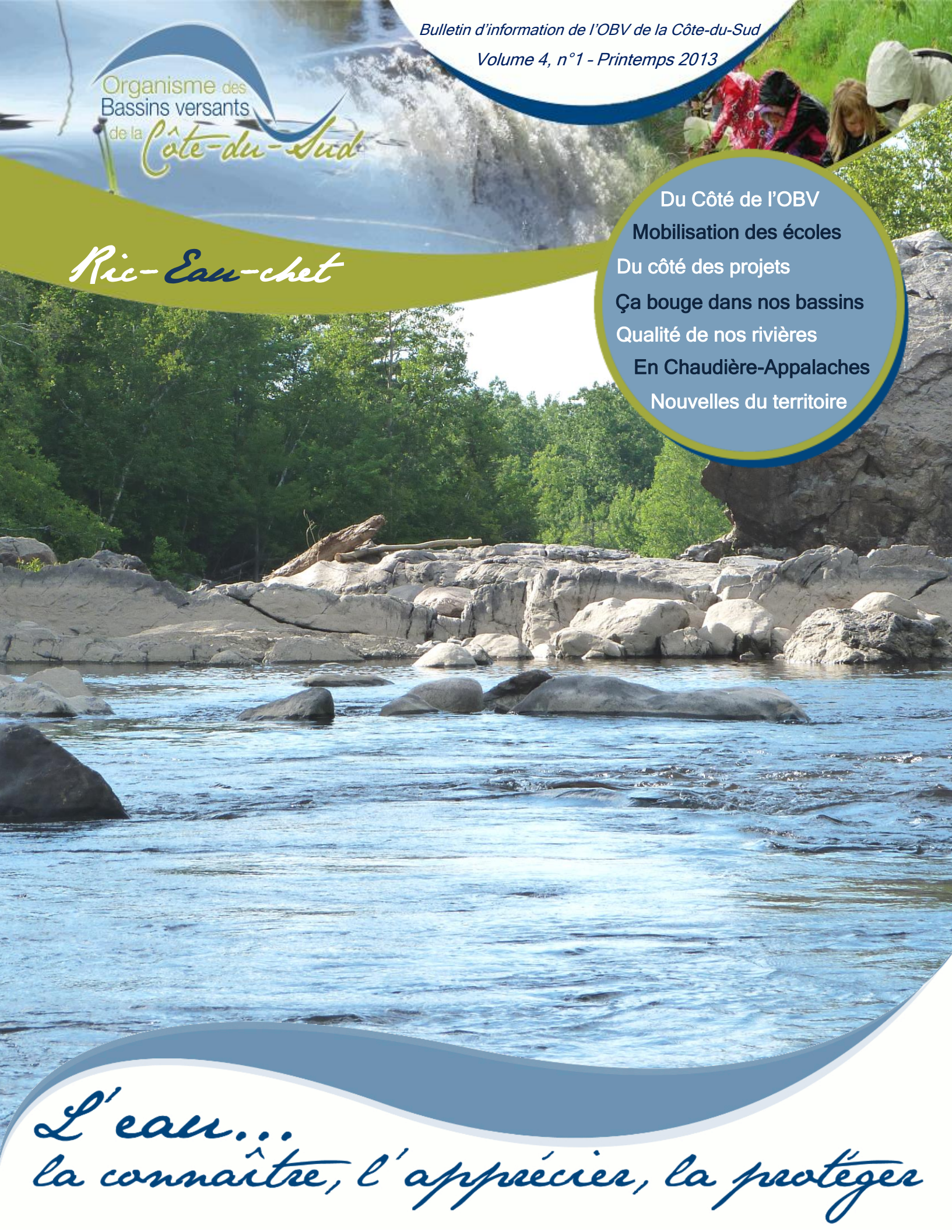

L'eau...
la connaître, l'apprécier, la protéger

Mots d'ouverture

Mot du président

A l'aube d'une saison estivale fort prometteuse, il convient de faire le point sur l'état d'avancement de notre plan directeur de l'eau que nous entendons déposer cet automne. Dans le cadre des travaux qui vont mener à ce dépôt, notre organisme a tenu trois séances de consultations publiques sur l'ensemble du territoire. Cette consultation a permis, entre autres, d'échanger et de construire, à partir du portrait présentant la ressource eau, les éléments et les actions à considérer et à mettre en œuvre pour protéger et mettre en valeur cette précieuse ressource.

Depuis la mise en place de l'OBV, vous avez eu l'occasion de constater que plusieurs projets ont vu le jour avec les acteurs de l'eau du territoire de la Côte-du-Sud. De concert avec les comités de lacs qui veulent protéger la santé de leurs lacs en planifiant les actions à mettre en place pour ce faire, les comités de projets collectifs, les suivis et les demandes d'assistance, l'OBV met en place la gestion intégrée de la ressource eau avec les principaux acteurs de l'eau de la Côte-du-Sud.

Par ailleurs, le forum régional sur l'eau, organisé conjointement par les OBV de Chaudière-Appalaches et le CRECA, a fait salle comble à Montmagny en février dernier. Cet important rendez-vous a permis d'enrichir nos connaissances et a offert aux participants une palette de connaissances et d'outils pour les mobiliser.

Enfin, le projet d'amélioration des connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches (PACES, 2012-2015), mené par l'INRS en collaboration avec le milieu municipal (CRÉ et MRC) et les OBV de Chaudière-Appalaches, nous dévoilera des informations importantes pour protéger et assurer la pérennité de cette ressource essentielle.

Jean Lemieux, président

Mot du directeur

Les consultations qui ont eu lieu cet hiver pour élaborer le Plan directeur de l'eau ont permis de rejoindre et de mettre en relation plusieurs acteurs de l'eau de la Côte-du-Sud. Plusieurs ateliers auront permis de faire ressortir des histoires sur l'eau, des priorités et des enjeux correspondants aux valeurs des gens d'ici.

L'équipe de l'OBV, ses membres et partenaires travaillent ensembles à mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau en rassemblant les acteurs de l'eau autour des enjeux qui les interpellent. Pour certains, on parle d'habitats aquatiques qu'on veut protéger ou améliorer, pour d'autres, de débit torrentiels dont on veut limiter les impacts sur les propriétés et les infrastructures. Ce ne sont que quelques exemples qui illustrent l'importance de travailler à plusieurs autour de ces questions pour trouver des solutions face à ces défis d'aujourd'hui.

En cette année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, visant à sensibiliser les décideurs et la population aux possibilités de développement de la coopération et aux défis que représente la gestion de l'eau, poursuivons nos efforts dans cet esprit de collaboration. Que ce soit du côté de la biodiversité, des changements climatiques ou de l'eau potable, notre interdépendance avec notre milieu nous demande d'être attentifs aux signaux et de développer des partenariats en coopérant à l'atteinte de buts communs et complémentaires.

François Lajoie, directeur général

Du côté de l'OBV

Une nouvelle ressource est arrivée à l'OBV de la Côte-du-Sud

Depuis début février 2013, l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud accueille une nouvelle recrue, Mme Vanessa Paradis qui travaille sur différents projets de mise en valeur de la biodiversité.

Vanessa a complété sa maîtrise en ressources renouvelables à l'Université du Québec à Chicoutimi en 2012. Elle détient également un baccalauréat en biologie, avec une spécialité en cheminement biologie marine et des expériences de travail dans ce domaine d'où elle tient ses compétences en biologie des espèces animales.

Ugo Vedrenne

Les stagiaires estivaux

L'OBV va de nouveau compter cette année dans ses rangs 2 stagiaires français pour la saison estivale. Ugo Vedrenne et Paul Moulinier viendront accompagner l'OBV dans ses projets et activités aux mois de mai et de juillet. Pour cette année, encore une belle dynamique en perspective !

Nouvelles du PDE de l'OBV de la Côte-du-Sud

De nouvelles directives du MDDEFP ont été reçues au début du mois de mars. Selon le nouvel échéancier, le PDE préliminaire devra être déposé au plus tard fin septembre 2013.

Le portrait, le diagnostic, l'élaboration des enjeux et des orientations sont terminés et leur révision a débuté. La détermination et la priorisation des objectifs et des actions ainsi que la finalisation du plan d'action sont en cours.

Trois rencontres de concertation, avec les acteurs du milieu, ont eu lieu sur le territoire les 7, 13 et 21 février. Cela a permis d'avancer sérieusement le plan d'action grâce à quelques 50 participants qui se sont déplacés pour participer activement à ces ateliers. Bravo à ces leaders !

Le comité technique pour l'élaboration du PDE poursuit ses rencontres et son travail.

Petit rappel !

Le **Plan directeur de l'eau**, communément appelé PDE, est un processus de concertation de tous les acteurs d'un même territoire (les bassins versants) autour d'un objectif commun : l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques et riverains. Le PDE vise à cerner les problématiques, comprendre les enjeux et mobiliser les ressources autour d'actions réfléchies. Vous l'aurez compris, un PDE est bien plus qu'un document, c'est une démarche en constante évolution !

Mobilisation des écoles

Plusieurs écoles du territoire se mobilisent pour la biodiversité

Des élèves de plusieurs écoles primaires et secondaires du territoire ont participé à des projets de mise en valeur de la biodiversité. En collaboration avec l'organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, des jeunes de 1e année à la 6e année du primaire ainsi que de la 1e, 2e et 3e années du secondaire sont allés dès cet hiver à la découverte de la biodiversité du territoire !

Depuis le mois de mars, et pendant plus de 3 mois, les élèves ont pris soin de petites truites, en s'assurant qu'elles soient bien nourries, que l'eau de leur aquarium soit propre et que la température de l'eau soit adéquate. En juin, celles-ci seront relâchées, pour ainsi commencer l'exploration de leur environnement naturel !

D'autres élèves ont quant à eux confectionné, dans leurs classes, des nichoirs à hirondelles et à canards branchus, des dortoirs à chauves-souris et des auberges à insectes. Les installations des abris ont été effectuées en mai et juin afin de permettre aux animaux de s'installer à l'arrivée des beaux jours. Plusieurs sites sur le territoire ont été « équipés » comme le parc riverain de la rivière Boyer, le village de St-Vallier, le verger Corriveau, le village de St-Michel, la Ferme Goglu, la cour de l'école Beaubien, le marais de Montmagny et les berges du cours d'eau le Bras à Ste-Louise et St-Roch-des-Aulnaies.

Ces abris ont pu être réalisés grâce aux élèves des écoles secondaires qui, à partir du mois de février et pendant plus de 2 mois, ont travaillé en atelier à découper les pièces à assembler ainsi qu'à l'assemblage complet de plusieurs abris.

Ces activités ont été une belle occasion de mieux comprendre les besoins des poissons, des oiseaux, des chauves-souris et des insectes : que mangent-ils ? Où vivent-ils ? Qu'est-ce qui les menacent ? C'est lors d'une présentation faite par la biologiste de l'OBV en mars que la lumière a été faite !

8 écoles participent déjà au projet : École secondaire de St-Charles (Saint-Charles-de-Bellechasse), école secondaire Louis Jacques Casault (Montmagny), CFER (St-Raphaël), du Phare (Saint-Michel), Beaubien (Montmagny), de la Ruche-de-Lanaudière (St-Vallier), de la Marée Montante (St-Roch-des-Aulnaies) et de l'Orée des Bois (Ste-Louise).

Initialtion au benthos pour les élèves de l'école secondaire de St-Charles

Cette année encore l'OBV de la Côte-du-Sud est venu en soutien à Pierre Couture, professeur à l'école secondaire de St-Charles, pour mettre en place une activité d'initiation au benthos. Le 28 et 29 mai dernier les élèves de 3 classes de 1ère année ont participé dans le cadre de leurs cours à la « cueillette » et à l'identification des petits organismes qui peuplent la rivière Boyer.

Tous ont été ravis de découvrir ce nouveau monde qui s'ouvrait devant eux. Appelées macroinvertébrés benthiques, ou Benthos, ces « bibites » sont les témoins silencieux de l'état de nos rivières. Leur étude permet d'estimer la qualité du cours d'eau et des milieux aquatiques. Certaines espèces sont en effet très tolérantes à la pollution, et d'autres, pas du tout !

Du côté des projets

Plus qu'un projet… Un site exceptionnel à protéger !

Le Bras Saint-Nicolas est un site exceptionnel car il abrite une espèce de poisson rare et menacée : le fouille-roche gris! Dans le cadre de ce projet, réalisé en 2012-2013, tous les propriétaires riverains rencontrés ont signé des ententes de conservation volontaire, permettant ainsi de protéger 5,4 km de rives.

La sensibilisation s'est poursuivie par la distribution d'un dépliant informatif à tous les résidents de Cap-Saint-Ignace et de Montmagny. De plus, un panneau d'interprétation sera installé au pont Prévost à Montmagny pour sensibiliser la population à la présence de cette espèce en péril et des moyens de protéger son habitat.

Des inventaires de poisson à l'été ont permis de valider que le fouille-roche gris est toujours présent dans la rivière. Cette espèce de poisson visée par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune retient donc l'attention de l'équipe de rétablissement du fouille-roche gris et celle des ministères.

Pour une troisième année consécutive, un projet sur le fouille-roche gris va être réalisé sur le territoire

Le fouille-roche gris (*Percina copelandi*) est une espèce menacée dont la survie est en péril. Ce petit poisson est un excellent indicateur de la qualité de l'eau car il est intolérant à la pollution. Les études de 2012 ont permis d'intégrer les résultats de cet inventaire dans la base de données du CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec), ce qui lui procure un statut légal.

Cette année le projet vise à réaliser des inventaires ichtyologiques et à caractériser l'habitat du fouille-roche gris en vue de protéger, d'améliorer ou de restaurer son habitat dans le Bras St-Nicolas.

L'étude de caractérisation permettra d'établir des priorités de protection, de conservation et de restauration de l'habitat. Différents outils de protection seront développés selon les besoins réels et les risques pour l'espèce. La caractérisation permettra également d'acquérir des connaissances sur l'habitat préférentiel du fouille-roche gris. Les secteurs ciblés par ces inventaires ichtyologiques sont à proximité des sites de capture de 2012, en amont et en aval ainsi que dans les tributaires. Cette étude permettra de déterminer jusqu'où s'étend la population de fouille-roche gris afin de mieux protéger son habitat.

Ce projet permet également de contribuer au rétablissement de l'espèce selon les stratégies du plan de rétablissement du fouille-roche gris élaborées par l'équipe responsable de sa mise en œuvre.

Le projet est financé par le programme Faune en danger de la Fondation de la Faune du Québec et par le programme d'intendance de l'habitat par Environnement Canada. D'autres partenaires viennent compléter l'appui financier de ceux-ci. Il s'agit de la municipalité de Cap St Ignace et de la MRC de Montmagny.

Du côté des projets ... suite

Projet collectif agricole dans le bassin versant de la rivière Ferrée

En 2012, des cartes de potentiel d'érosion en bord de cours d'eau et en champ, adaptées à chaque entreprise agricole, ont été produites par le MAPAQ et par une étudiante à la maîtrise à l'Université Laval. Ces cartes ciblent les zones les plus critiques pour l'érosion et sont un outil supplémentaire pour illustrer aux producteurs quelles actions entreprendre en priorité pour conserver leur sol. Un « cahier du producteur » personnalisé pour chaque exploitant agricole a été réalisé et la coordonnatrice s'active actuellement à rencontrer individuellement les entreprises depuis la fin de l'hiver et se poursuivra jusqu'à l'automne.

Plusieurs projets planifiés l'an passé ont vu le jour ou seront réalisés très bientôt chez plusieurs producteurs agricoles.

Exemple : un producteur a planté une bande végétale de saules qui a pour but, lors de gros coups d'eau, de filtrer une partie des rejets s'écoulant de l'amas de fumier contigu à l'étable. Cet aménagement devrait donc diminuer l'apport au cours d'eau d'éléments tel que le phosphore. D'autres planteront des arbres et arbustes en bordure des cours d'eau pour limiter le ruissellement du sol, et augmenter la stabilité des berges. D'autres encore, essaient de nouvelles pratiques culturales pour laisser le moins possible de sols nus durant l'hiver comme par exemple le semis direct, le travail réduit du sol et les cultures de couvertures.

Dans un bassin versant, les actions de tous pour réduire la pollution diffuse s'additionnent, et même si le potentiel d'amélioration est encore grand, on peut déjà percevoir l'intérêt de plusieurs producteurs pour pratiquer une agriculture durable, plus en harmonie avec l'environnement naturel.

L'ingénieur Yves Bédard, du MAPAQ, réalise un profil de sol pour savoir si ce champ a besoin d'être drainé

Inventaires ichtyologiques

De nouveaux inventaires de poisson auront lieu, entre le 15 juin et le 15 septembre 2013, sur plusieurs rivières du territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud. L'engin de pêche électrique acquis par huit OBV de Chaudière-Appalaches sera donc mis à profit à nouveau cet été pour améliorer notre portrait à cet égard.

Pêche électrique ?!

Elle se pratique à l'aide d'un appareil portatif autonome fonctionnant à batterie. Le principe est de créer un champ électrique dans l'eau qui va agir sur les poissons.

Le champ électrique est actif sur environ deux mètres. Étourdis par le courant électrique, les poissons vont remonter vers la surface avant de couler dans le fond. Il faut donc les ramasser lorsqu'ils effleurent en surface avant qu'ils disparaissent.

La pêche électrique se pratique à pied, en équipe de deux, en remontant les rivières peu profondes.

Du côté des projets suite...

Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole dans le cours d'eau le Bras

Le projet consiste à restaurer et à aménager des habitats fauniques pour assurer le maintien de la biodiversité dans le cours d'eau. Ce projet fait suite à des aménagements réalisés en 2007. Quatre producteurs ont stabilisé les berges par de l'enrochement et de la plantation. Aujourd'hui la bande riveraine connaît une belle croissance, mais il reste encore des zones à découvert non adaptées à la faune. L'un des objectifs du projet consistera donc à créer un corridor biologique afin de lutter contre "l'érosion" de la biodiversité en créant une voie de déplacements pour la faune et une zone d'habitats pour différentes espèces.

Il est prévu de planter des arbres et des arbustes sur plus de 2 500 mètres en bord de cours d'eau, de réaliser du nettoyage d'obstacles, de mettre en place trois seuils et une frayère qui permettront de dynamiser et d'oxygéner le cours d'eau pour l'omble de fontaine. Parallèlement à ces aménagements un incubateur à omble de fontaine a été installé dans une classe de l'école primaire de St-Roch-des-Aulnaies afin d'effectuer un lâcher de petites truites dans le cours d'eau au printemps. D'autres aménagements pour la faune comme l'installation de nichoirs à oiseaux, de dortoirs à chauves-souris et d'auberges à insectes qui ont été réalisés par deux autres classes des écoles de St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise.

Le 6 juin, les élèves des deux écoles sont invités avec des bénévoles, à venir pour une matinée, le long des berges du cours d'eau le Bras pour planter des arbres et des arbustes sur près de 1 200 mètres. Cette matinée sera pour eux l'occasion de terminer l'installation des abris qu'ils ont fabriqués, de relâcher leurs petits poissons à l'eau et d'apprendre le rôle de la bande riveraine pour la protection des berges, de la rivière et des animaux.

L'implication des intervenants du milieu agricole, municipal, scolaire et environnemental, dans une telle démarche, fait que ce projet s'inscrit dans une approche intégrée favorisant la protection de la biodiversité, la collaboration et le transfert de connaissances. Les municipalités de St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise, le comité du bassin versant de la rivière Ferrée, les élèves de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny, les écoles primaires de St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise, le club-conseil agricole Côte-du-Sud, Monsieur Claude Auchu (ornithologue amateur) et les exploitants agricoles viennent compléter l'appui financier de la Fondation de la Faune du Québec.

Mise en valeur de la biodiversité de l'étang du parc riverain

Le projet a été développé en septembre 2012 et déposé pour un financement à la Fondation de la faune en octobre. Les objectifs du projet sont de créer un sentier d'interprétation autour de l'étang du parc riverain de la Boyer à St-Charles-de-Bellechasse, avec installation d'un panneau de sensibilisation sur le rôle des abris fauniques installés. Des passerelles et un quai au bord de l'étang seront également aménagés afin de pouvoir s'approcher de la faune aquatique et de faire des observations.

Parallèlement, des élèves de l'école secondaire ont construit des nichoirs à hirondelles et à canards branchus, des dortoirs à chauves-souris et des auberges à insectes. Les amis du parc se sont chargés d'installer ces abris au parc riverain de la Boyer en mai.

Suite à une présentation lors d'une sortie pédagogique, les jeunes élèves de 3 classes de l'école primaire l'Étincelle sont allés au parc riverain de la Boyer pour garnir les auberges à insectes avec divers matériaux.

Les abris à amphibiens reptiles seront installés dans des zones faiblement accessibles au public au début du mois de juillet.

Les Amis du parc riverain de la Boyer s'impliquent à fond dans ce projet puisqu'ils ont déjà créé le nouveau sentier et sont en cours de construction des passerelles et du quai qui seront installés à l'automne avec le panneau de sensibilisation.

Création d'une halte à vélos à St-Roch des Aulnaies

Le comité de bassin versant de la rivière Ferrée met actuellement en place un projet qui vise à offrir un accès public à la rivière. La halte consistera en un petit parc, avec sentier sur le bord de la rivière Ferrée. Des tables à pique-niques, des panneaux d'interprétation du patrimoine régional et naturel, une toilette écologique et des étiquettes pour identifier les plantes, arbustes et arbres indigènes que l'on retrouve seront également installés. Une aire de stationnement sera aménagée pour les gens qui s'arrêteront en voiture, mais le comité souhaite en tout premier lieu attirer les cyclistes puisque la halte se trouve sur le circuit de la route verte (réseau cyclable du Québec).

Le caractère novateur de ce projet démontre une réelle intention d'investir dans la multifonctionnalité, il permettra de mettre en valeur les paysages et l'attractivité du secteur de Montmagny-L'Islet, tout en valorisant le secteur agricole et en protégeant la biodiversité.

Plusieurs bénévoles ont déjà mis la main à la pâte en préparant le site : débroussaillage, nettoyage et identification des végétaux. Les gens impliqués dans le projet sont des producteurs agricoles, des citoyens et des membres du comité de bassin versant de la rivière Ferrée. L'inauguration de la halte se tiendra prochainement et sera annoncée dans les médias.

Distribution d'arbres et d'arbustes au printemps 2013

L'OBV de la Côte-du-Sud a procédé fin mai à sa campagne annuelle de distribution d'arbres et arbustes destinés à la végétalisation de bandes riveraines du territoire de la Côte-du-Sud. Plus de 2 500 plants d'arbres et près de 2 800 arbustes ont été distribués, notamment pour des projets de revégétalisation de berges. Cette activité était organisée dans le cadre de l'Opération bleu-vert du ROBVQ. Elle est coordonnée par Suzanne Beaudry.

PDE de lacs : on progresse !

Trois comités sont à l'œuvre pour réaliser un plan de conservation de lac sur le territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud. Les associations des lacs Beaumont, Vert et Trois-Saumons ont mandaté chacune un comité qui, avec l'OBV de la Côte-du-Sud, a entrepris de réfléchir et de réaliser un plan de conservation de lac pour prendre l'avenir de leurs lacs en main. L'OBV de la Côte-du-Sud souhaite accompagner d'autres comités de lac dans cette démarche et prévoit, dans cet objectif, une activité pour rassembler les associations de lacs.

Opération bleu-vert

Au moment d'écrire ces lignes, l'OBV de la Côte-du-Sud attend des nouvelles pour le financement 2013-2014 dans le cadre du programme Opération bleu-vert. On s'attend à avoir un financement amputé de 27% par rapport à l'année dernière. Les activités 2013-2014 sont donc planifiées avec l'objectif d'outiller les associations de lacs afin de poursuivre leurs actions visant à ralentir le processus d'eutrophisation de leur lac et prévenir l'apparition d'algues bleu-vert. On poursuit nos efforts d'accompagnement auprès des associations de lac.

Rappelons que, depuis 2007, nous avons mis de l'avant notre programme Pour la santé des lacs par lequel une douzaine de lacs ont bénéficié d'un service adapté aux besoins de chaque association, de services collectifs, d'accompagnement pour développer un plan de conservation ou pour répondre à des besoins de concertation criants face à des problématiques particulières.

Analyse de l'eau des rivières en laboratoire par l'OBV

Le ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP) nous a prêté une trousse HACH pour la saison estivale 2013, pour une troisième année consécutive. Il s'agit d'une trousse qui nous permet de réaliser nous-mêmes nos analyses de qualité de l'eau. Différentes stations vont de nouveau être échantillonnées cet été. Ces résultats nous aideront de nouveau à définir un portrait plus poussé de la qualité de l'eau. Dans certains cas, ces études peuvent aider à développer solutions avec des partenaires et des demandes de financement pour engager des actions afin d'améliorer la qualité de l'eau des rivières aux prises avec des problématiques.

Projet conjoint sur l'habitat du poisson 2012-2013

Ce projet, développé conjointement par les neuf OBV de la Chaudière-Appalaches, répond à deux (2) orientations prioritaires du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de la Chaudière-Appalaches, soit :

- Orientation 3.1 Conservation et protection de la biodiversité et des écosystèmes ;
- Orientation 5.5 Mise en valeur de la faune régionale.

Grâce au soutien financier de la Commission régionale sur les ressources et le territoire de la Chaudière-Appalaches (CRRNT) de la Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches (CRÉ-CA), du ministère des ressources naturelles et de la Fondation de la faune du Québec, près d'une centaine de sites ont été inventoriés à l'été 2012 pour préciser ou mettre à jour le portrait de l'habitat du poisson. Pour l'OBV de la Côte-du-Sud, ce sont douze sites qui ont été inventoriés.

Forum régional de l'eau, 2013

Le Forum régional sur l'eau de Chaudière-Appalaches, qui s'est tenu le 26 février dernier à l'Oiselière de Montmagny a été un franc succès avec 163 participants. Rappelons que cet événement était organisé conjointement par l'OBV de la Côte-du-Sud en collaboration avec les huit autres OBV de Chaudière-Appalaches et le CRECA.

Félicitations à Madame Forget qui s'est vue remettre une attestation pour son implication bénévole par Madame la Ministre Agnès Maltais.

Nouveau programme Prime Vert 2013-2018

Prime-Vert est un programme d'appui axé sur l'agroenvironnement qui a pour objectif d'aider les exploitations agricoles à relever les défis que pose la protection de l'environnement. Il vise à promouvoir et à diffuser les bonnes pratiques agricoles, à soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles adoptent des modes de production respectueux de l'environnement, à favoriser les initiatives collectives destinées à résoudre des problèmes préjudiciables à la qualité de l'air, à la santé des sols, à la diversité biologique ou à la santé humaine, ainsi que des problèmes concernant les changements climatiques.

Au moyen d'approches individuelles et collectives, le Ministère appuie les exploitations agricoles qui sont engagées dans une démarche de gestion intégrée. Ces démarches sont basées sur un plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) dans lequel les gestes à faire sont énoncés par ordre de priorité dans un plan d'action. Les volets du programme sont les suivant :

Volet 1 – Interventions en agroenvironnement par une exploitation agricole
Volet 2 – Approche collective de gestion de l'eau par bassin versant
Volet 3 – Approche régionale et interrégionale
Volet 4 – Appui au développement et au transfert de connaissances en agroenvironnement
Volet 5 – Coordination et financement des clubs-conseils en agroenvironnement

Eaux souterraines en Chaudière-Appalaches, 2012-2015

Le projet PACES s'inscrit dans le cadre d'un engagement du gouvernement du Québec visant à dresser un portrait de la ressource en eau souterraine du Québec dans le but ultime de la protéger, d'en assurer la pérennité et d'en favoriser une saine gestion. Ce défi prend toute son importance quand on considère que plus de 50 % de la population régionale s'alimente en eau souterraine.

Les objectifs sont :

- Améliorer les connaissances sur la ressource en eau souterraine en Chaudière-Appalaches;
- Produire une synthèse des connaissances appuyée par des cartes et une base de données;
- Léguer au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) des infrastructures de surveillance dans la région qui vont permettre de suivre l'évolution de la qualité et de la quantité de la ressource en eau souterraine;
- Soutenir la gouvernance et la gestion de la ressource, notamment par l'établissement de priorités régionales.

Trois phases de réalisation sont prévues :

1 – Collecte des données existantes (2012-2013);
2 – Travaux pour l'obtention de données complémentaires, dont échantillonnage d'eau, forages, levés géophysiques, installation de puits et mesure de propriétés hydrauliques (2013-2014);
3 – Analyse, synthèse et transfert de l'information (2014-2015).

Comment s'impliquer ?

La réalisation du PACES nécessitera la collaboration de la population de la Chaudière-Appalaches, surtout lors des travaux prévus en 2013-2014. Vous pourrez contribuer au projet en :

- Autorisant l'accès à votre propriété pour des levés géophysiques, des tests de paramètres hydrauliques ou des travaux de sondages et de forages;
- Permettant l'accès à votre puits pour qu'on y effectue la mesure du niveau d'eau et le prélèvement d'un échantillon qui sera analysé par un laboratoire accrédité (une copie des résultats vous sera alors transmise);
- Communiquant avec la coordonnatrice régionale pour proposer l'échantillonnage de votre puits ou pour toute information supplémentaire.

Le projet est mis en œuvre par l'Institut national de la recherche scientifique et les organismes de bassins versants (OBV) de la région de la Chaudière-Appalaches grâce à la participation financière du MDDEFP, de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Les partenaires régionaux sont, en plus de la CRÉ et des OBV, huit MRC, les Fédérations de l'UPA et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour plus d'informations

Marie-Hélène Cloutier, Coordonnatrice régionale - Eaux souterraines
Pour les OBV de la région de la Chaudière-Appalaches
Téléphone : 418-389-0476
Courriel : paces_chaudiere-appalaches@cobaric.qc.ca

Création d'un site Internet

L'OBV de la Côte-du-Sud est fier de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site Internet du lac-aux-Canards (CEPLAC). Conçu pour être le plus fonctionnel possible, celui-ci se veut un incontournable pour les riverains du lac-aux-Canards. Que vous vouliez connaître les nouvelles de l'association CEPLAC ou prendre des informations sur l'historique des actions sur le lacs ou autre, le site du lac-aux-Canards saura vous informer !

À vous de juger : https://sites.google.com/site/lacauxcanards/

Le site a été mis en place par Monsieur Richard Couture président du CEPLAC assisté par Aurélie Bousquet, responsable des communications à l'OBV de la Côte-du-Sud.

Fête de la Pêche

Les 7, 8 et 9 juin prochains, c'est le rendez-vous pour la fête de la pêche 2013. Ce sont sept (7) sites dans le territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud qui sont ouverts au public! Pour l'occasion, pas besoin de permis de pêche ! Des milliers de truites vont être ensemencées, et de nombreuses activités seront offertes.

Voici la liste des sites prévus pour la Fête de la Pêche 2013:

- MRC de Montmagny : au moulin Ouellet à Cap-St-Ignace (Bras St-Nicolas), au parc St-Nicolas à Montmagny (rivière du Sud et Bras St-Nicolas), au parc municipal à Notre-Dame-du-Rosaire (rivière du Sud), au parc régional des Appalaches à Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (rivière de la Loutre), au parc Olivier Tremblay à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (rivière Morigeau) et à St-Paul-de-Montminy (bassin de l'ancienne prise d'eau, route 283)
- MRC de Bellechasse : Parc riverain de la rivière Boyer (St-Charles-de-Bellechasse)

Pour la programmation définitive : www.fetedelapeche.gouv.qc.ca - Onglet « Activités »

Contact

OBV de la Côte-du-Sud

www.obvcotedusud.org

Suivez-nous sur Facebook

Pour recevoir le bulletin :

pde@obvcotedusud.org

Développement durable, Environnement, Faune et Parcs
Québec

L'OBV de la Côte-du-Sud tient à remercier le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour son soutien financier visant à assurer le fonctionnement de l'organisme. Les opinions exprimées dans ce bulletin n'engagent en rien le ministère. Merci également à tous nos partenaires.